

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 4

Artikel: Les chiens d'avalanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un avion vient de lâcher le colis destiné au ravitaillement du hameau perdu dans les neiges. (Photo «Ciné-Journal suisse».)

Totalement différent de l'avion, tant par le principe que par l'aspect, l'hélicoptère se maintient dans l'air grâce à la force ascensionnelle de son ou de ses hélices tournant horizontalement au-dessus de l'appareil. Cette hélice, ou voilure tournante, est entraînée directement par le moteur. En modifiant l'inclinaison des pales au moyen d'un système mécanique très compliqué, on fait varier l'effet de portance de l'hélice, permettant ainsi la montée, le déplacement horizontal ou l'immobilité dans l'espace. Une petite hélice auxiliaire, placée à l'extrémité d'un long fuselage, compense la tendance qu'aurait, par un effet de réaction, l'appareil de tourner sur lui-même en sens inverse de la rotation de la voilure.

L'hélicoptère peut exécuter ainsi des manœuvres que l'avion est dans l'impossibilité de faire: l'envol et l'atterrissage à la verticale et l'immobilité au-dessus d'un point donné. Ces qualités sont précieuses en nombre de circonstances où la place est limitée ou lorsqu'il n'y a pas possibilité de se poser: sauvetages en mer ou dans des régions inondées par exemple.

Des démonstrations fort concluantes d'hélicoptères ont été faites déjà dans notre pays. En octobre 1948, un hélicoptère britannique, du type «Westland-Sikorsky S-51» piloté par Alan Bristow, exécuta des vols à Zurich, à Berne, au Comptoir de Lausanne, et même au Grimsel où il réussit un atterrissage et un envol à 2164 m d'altitude. En octobre 1949 un hélicoptère immatriculé en Suisse, le HB-XA1 du type «Hil-

ler 360», piloté par Villard, fit des vols à Bâle et à Samaden, cette dernière localité étant située à 1728 m.

Ces expériences semblent montrer que l'hélicoptère n'en est plus au stade des essais, mais que l'on est en droit de le considérer comme admis dans la pratique. Il semble dès lors que cet engin aurait son emploi tout trouvé dans tous les cas où des vies humaines seraient en péril et où une évacuation rapide s'avérerait nécessaire.

Complément de l'avion, l'hélicoptère deviendrait le brancardier du ciel, grâce à sa faculté de se poser et de repartir d'emplacements de quelques mètres carrés seulement et de pouvoir, même, s'immobiliser à faible hauteur.

On ne peut que souhaiter que notre pays possède bientôt quelques-uns de ces appareils et que la croix-rouge fasse pendant, sur leurs flancs, à la croix fédérale de leur immatriculation.

Nos aviateurs à l'œuvre

Il faut, au cours des journées tragiques de janvier et de février, louer l'attitude exemplaire de tous. Sinistrés et sauveteurs firent partout et sans cesse preuve d'un même sang-froid, d'une même discipline et d'un commun et entier dévouement.

Il faut souligner la part que prirent, dans toutes les régions dévastées, avec les sauveteurs civils et l'armée, les fonctionnaires des services publics, cheminots et postiers entre autres firent souvent des miracles pour assurer coûte que coûte des services essentiels.

Il est intéressant de noter le rôle essentiel que joua l'aviation pendant ces semaines. Des centaines de vols permirent seuls le ravitaillement des villages ou des hameaux dont toutes les voies d'accès avaient été coupées. Courrier postal, vivres, remèdes, matériel de remplacement ou de secours furent parachutés sans trêve tant que d'autres communications n'avaient pu être rétablies.

Le 24 janvier, le Département militaire fédéral publiait le communiqué suivant:

«Depuis lundi matin des équipes spéciales d'aviateurs militaires sont en route pour apporter aux vallées, aux villages et aux personnes bloquées par les avalanches, des colis de ravitaillement et un code qui permet la communication entre les avions et le sol. Les pilotes ont également fait des observations sur ce qui s'est passé dans les vallées obstruées et ont communiqué les résultats aux colonnes de secours. Toutes demandes des autorités ou des postes de secours pour d'autres interventions des aviateurs militaires doivent être adressées téléphoniquement à la place d'aviation militaire de Dübendorf, tél. 93 43 11.»

Jusqu'au 30 janvier C 36 ou Junkers trimoteurs de l'aviation militaire, Beachcraft de l'Office fédéral de l'air, appareils civils multiplièrent leurs vols: largage de vivres et de médicaments sur Davos, en Engadine, dans la vallée de Münster, à Saas-Fee, et jusque dans

Les chiens d'avalanche

On ne sait guère les précieux services que rendent en Suisse et dans bien d'autres pays les chiens d'avalanche. Depuis que l'on utilise chez nous des chiens spécialement dressés pour les recherches dans la neige, plus de deux mille personnes ont été retrouvées grâce au flair de ces précieux auxiliaires.

Les bergers allemands, ou belges, ont remplacé, dans cette tâche, les robustes saints-bernards dont les hospices de nos hauts cols gardent la race. La mission de ces derniers est avant tout d'être des guides au milieu des tempêtes de neige. Celle du chien d'avalanche demande d'autres qualités, semblables à celles que l'on exige du chien policier, et un entraînement particulier.

C'est le Club alpin suisse qui organise, chez nous, les cours pour les chiens d'avalanche et leurs maîtres. Un intéressant article de M. Victor Lasserre dans la «Tribune de Genève» évoquait cet aspect mal connu du sauvetage alpin.

Le cours le plus récent eut lieu en décembre dernier à la Petite Scheidegg, il réunissait trente-neuf participants, appartenant tous à l'organisation des postes de secours de montagne, sous la direction d'un spécialiste.

C'est par un entraînement progressif que l'on accoutume le chien à aller chercher, dans un champ de neige artificiellement bouleversé pour lui donner l'apparence d'une avalanche, son maître d'abord, puis toute personne qui pourrait se trouver ensevelie.

Il est intéressant de noter que le chien étant guidé dans sa quête par son odorat, il faut un délai d'au moins vingt minutes pour que des signes olfactifs sensibles puissent déceler à la bête la présence d'un corps enfoui sous une certaine couche de neige. Il faut aussi que la quête du chien soit dirigée et que son conducteur tienne compte de la direction des courants à ras le sol: on quête contre le vent.

Enfin un terrain souillé par des sauveteurs négligents offre moins de chance quant à l'emploi des chiens d'avalanche: les hommes participant aux premiers secours peuvent sonder et creuser, mais ils doivent se garder de fumer ou de se soulager sur place.

Le travail demandé au chien dans la neige bouleversée et par des températures inclémentes est assurément pénible pour lui. Il faut donc qu'il puisse arriver sur place en aussi bonne forme que possible. Notre confrère suggère l'utilisation de l'hélicoptère pour mener le chien et son maître sur le lieu du sinistre. Voilà qui nous prouve une fois de plus combien il serait utile de voir notre flotte aérienne dotée de quelques-uns de ces appareils.

Et cette suggestion mérite d'autant plus d'être retenue qu'il est souvent nécessaire d'aller fort loin pour trouver un chien d'avalanche, dont il est impossible évidemment de doter tous les villages alpins. Plus l'on pourra conduire rapidement le chien sur place, plus les chances augmenteront de retrouver la ou les victimes vivantes.

